



Quoi de plus naturel que de faire coïncider cette lettre¹ avec nos souhaits de **meilleurs vœux** à tous nos adhérents et sympathisants pour **l'année 2013**. Que cette année à venir nous rapproche un peu plus d'un monde où prévaut le respect de la diversité culturelle et biologique



AU SOMMAIRE

L'international

- La Journée Africaine de Médecine Traditionnelle, clôture de la Semaine Internationale de Médecine Traditionnelle Africaine (SIMTA) à Bamako
- Le Congrès International de Phytothérapie de Ouagadougou (CIPO)

Plus près de chez nous

- Le Colloque International "Plantes aromatiques et médicinales" (CIPAM 2012 - Ile de la Réunion)
- Les projets colloque et formation de la SFE en 2013 (+ un petit retour sur la promotion 2012)
- Informations générales

Tout près du Cloître des Récollets

- Les jardins des Tanneurs et de Bon-Secours
- Les conférences de Marianne

Les petites notes

- L'appel d'une chercheuse
- Présentation d'un membre du Conseil d'Administration

1. Sur simple demande adressée au secrétariat, vous pouvez être retiré du listing des destinataires de cette lettre



I. L'international

L'Afrique de l'Ouest occupe une place privilégiée au sein de la SFE, tout l'explique, une certaine proximité géographique, la langue, l'histoire et un usage traditionnel de plantes omniprésents. Cela se traduit par une forte participation des Africains à nos cycles de formation (85 en 15 ans). Mais, en retour, la SFE bénéficie d'une reconnaissance et dernièrement, à l'occasion du colloque au Burkina Faso que nous évoquerons plus loin, la SFE, en place de son Président, Jacques Fleurentin, a reçu une distinction : la décoration de Chevalier de l'Ordre National du Burkina Faso des mains du 1er Ministre "pour services rendus à l'Afrique dans le domaine des plantes médicinales".



Les rencontres de Bamako au Mali

Il faut reconnaître que les enjeux (obtenir une bonne couverture de santé) pour l'Afrique sont de taille. Nous avons évoqué dans la lettre précédente à l'occasion de notre colloque consacré à l'herboristerie, des textes internationaux régissant la protection biologique et culturelle des savoirs traditionnels. Mais ces textes ne sont pas toujours adaptés aux situations locales.

Pour Mamadou KOUMARÉ (in *Ethnopharmacologia* n°43, 2009, 8-11) il existe 4 types de statuts concernant l'utilisation de la médecine traditionnelle (MT) :

- Le système exclusif où seule la médecine occidentale (MO) est reconnue
- Le système tolérant où, sans être légale, la MT est tolérée à côté de la MO
- Le système de santé inclusif dans lequel la MT bénéficie d'une reconnaissance légale et d'un exercice autorisé selon des normes bien définies par des institutions spécialisées au même titre que la MO
- et enfin un système de santé unique où les deux types de services sont bien articulés, formant un réseau sanitaire unifié.

L'auteur estime que la situation du Mali se rapproche du système "tolérant". Si l'objectif est de parvenir à un système unifié, avec une formation intégrée des praticiens des deux médecines, force est de reconnaître que les choses n'évoluent pas vite en raison de nombreuses résistances essentiellement liées au pouvoir qu'exerce la MO.

Ce sont donc les structures associatives qui prennent la destinée en main. En 2002 s'est créé la Fédération Malienne des Associations des Tradithérapeutes et Herboristes (FEMATH). C'est sous son égide que s'est organisée, la première semaine de septembre 2012, la 10ème Journée Africaine de Médecine Traditionnelle qui elle-même clôture la Semaine Internationale de Médecine Traditionnelle Africaine (SIMTA) à Bamako. Concrètement, des tradipraticiens



viennent d'un peu partout : Burkina Faso, Bénin, Togo, Guinée Conakry et de toutes les villes du Mali pour présenter sur des étals leurs plantes et échanger sur leurs savoirs concernant les indications, posologies etc....

Un signe fort : les villes du nord du Mali y étaient représentées, le sujet efface les frontières et replace l'éthique de soin avant toutes autres considérations.

Le 3ème Congrès International de Phytothérapie d'Ouagadougou (CIPO)

Il était organisé du 9 au 12 octobre 2012 sous la présidence de Pr. Nikiéma. Il se déroule à un rythme bisannuel. Le thème de cette année était "Plantes médicinales, santé et environnement". Plus singulièrement c'est la rencontre de la science moderne et des pratiques traditionnelles qui s'étudient et se valorisent mutuellement. C'est un outil allant dans le sens d'une réalisation d'un système de santé unifié tel qu'évoqué précédemment. Il s'y est tenu 10 conférences plénières, 51 communications mais aussi des tables rondes ainsi qu'un symposium et une exposition de posters explicatifs des communications.

Il y eut 530 participants, dont 200 tradipraticiens, venus du Bénin, de Belgique, du Burkina Faso, du Burundi, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, de la France, du Mali, de Madagascar, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, du Togo mais aussi un Français, 2 Belges et des représentants des institutions internationales comme l'OMS et l'OOAS. La SFE siège au comité scientifique.



Le Dr Kadidja Djierro Dagba, Directrice de la médecine et pharmacopée traditionnelles au Ministère de la Santé du Burkina Faso, nous rappelle qu'un rapport général sera édité.



A la fin de ce congrès, 7 prix ont été décernés, je cite :

- le prix du Président du Faso a été attribué au Pr KOUMARE du Mali
- le Prix Jean-Louis POUSSET pour l'innovation et la recherche a été attribué aux Professeurs AKE ASSI Laurent de Côte d'Ivoire et ABAYOMI Sofowora du Nigeria
- le prix de l'OMS pour la production locale a été attribué à un tradipraticien du nom d'OUEDRAOGO Patrice
- le prix CEDEAO du chercheur Junior a été attribué à Adama DENOUE du Mali pour la qualité scientifique de sa communication faite au CIPO
- le prix Kamanga Théophile OUEDRAOGO a été décerné à deux journalistes.

II. Plus près de chez nous ?

Nous avons vu précédemment comment, en Afrique, la discussion autour de l'articulation MT et MO est d'une importance stratégique. Mais il est aussi de bon ton de se demander, lorsque l'on regarde ce qui se passe ailleurs, comment cela résonne chez nous ! Même si la distinction entre l'Ailleurs et le Nous est artificielle au sein de la SFE vu que sa vocation est transversale et qu'elle place l'éthique au cœur de son action, l'approche comparative donne matière à réfléchir.

Du point de vue anthropologique, la réponse à cette question n'est pas une mince affaire. A première vue ce qui apparaît dans notre société c'est la mainmise de l'Etat avec son arsenal juridique pour tout ce qui touche à la sécurité et à la santé de ses citoyens. Pour Georges BALANDIER² "*l'Etat se définit dans une articulation entre l'histoire, la géographie et le droit*". Ainsi avons-nous une réglementation complexe, dépendant de l'ANSM, qui délimite de façon précise, pour les médicaments à base de plantes comme pour les huiles essentielles et les compléments alimentaires, les étapes allant de la production à l'autorisation de mise sur le marché (AMM) en passant par la distribution. Pour les huiles essentielles et les compléments alimentaires, cela relève d'une autre administration. Retenons que sur les 439 plantes de la Pharmacopée Française, 148 ne sont pas du monopole des pharmaciens. Pour plus de précisions sur le sujet, je renvoie à la lecture de l'article de Bernard WENIGER : "Evolutions réglementaires récentes concernant les produits de santé et compléments alimentaires à base de plantes" (in *Ethnopharmacologia*, n° 42, 2008, 17-19)³.

Il faut reconnaître ici que l'Union Européenne avec ses exigences en matière d'harmonisation des législations des pays membres stimule le débat en France ; le sujet est en effervescence. C'est la raison pour laquelle nous avons organisé le colloque et les débats sur le thème "**Herboristerie et phytothérapie**" le 1er septembre 2012 et dont les actes vont être publiés prochainement. Dans le prolongement, un nouveau congrès sur le même thème aura lieu les 13 et 14 avril 2013 à Paris à la Cité Universitaire (voir le site Natura Mundi).

2. Georges BALANDIER, *Anthropologie politique*, Paris, PUF, 1967.

3. Dans le même n° se trouvent également, en lien avec notre discussion, les articles d'A.S.G. AMARI, B.J. KABLAN et J.Y. PABST : *Mondialisation et protection des droits de propriété intellectuelle des détenteurs de savoirs en matière de pharmacopée traditionnelle africaine et La législation pharmaceutique européenne comme contribution à la réglementation des médicaments issus de la pharmacopée traditionnelle africaine*

La revue semestrielle *Ethnopharmacologia* est gracieusement adressée aux adhérents à partir de leur adhésion. Voir le site de la SFE



Révéléateur supplémentaire du développement de ce sujet : l'avènement d'un nouveau DIU "Phytothérapie et Aromathérapie" partagé entre les Facultés de Pharmacie de Lyon et de Marseille.

Mais pour en revenir à notre débat de fond, rappelons ce que Marcel MAUSS⁴ écrivait en 1947 : *“séparer les phénomènes de droit des phénomènes religieux ou des phénomènes économiques conduit à une absurdité”*. Trouverons-nous dans cette approche, s'agissant de l'usage traditionnel des plantes, l'explication au déséquilibre qui prévalait jusqu'à une époque récente entre la métropole et les départements d'outremer (DOM) ? En effet, aucune de leurs plantes n'étaient inscrites à la Pharmacopée Française, ce qui, au regard de leurs traditions et de la densité de leur biodiversité était une aberration.

Sous l'effet conjugué des revendications des associations locales (Associations pour les Plantes Aromatiques et Médicinales, APLAMEDOM et APLAMEDAROM..), du programme TRAMIL (évoqué dans la Lettre n° 2), des exigences européennes pour faire progresser les législations nationales et enfin d'une volonté élyséenne, dans un premier pas, chaque DOM amène aujourd'hui 15 plantes à inscrire à la Pharmacopée Française.



Les DOM ont leur tribune : le CIPAM - Colloque International sur les Plantes Aromatiques et Médicinales des régions d'outre-mer. Le 7ème de ce nom vient d'avoir lieu à la Réunion (du 06 novembre au 09 novembre 2012). De nombreux pays voisins ainsi que les COM y participent, les enjeux, les aspects juridiques, des monographies, de nouvelles indications thérapeutiques de plantes y sont exposés et débattus (voir le site APLAMEDOM ou de l'IRD).

La SFE est bien là dans son sujet, pour indicateur : la moitié des intervenants qui ont participé à ce colloque sont adhérents à notre Société.

4. Marcel MAUSS, *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot, 1947.



La structure de la SFE en diaspora induit quelques particularités de fonctionnement : tous les membres du conseil d'administration ne peuvent être là pour chacune des décisions du siège.

Nous procédons donc ainsi : tous les ans, peu avant Noël, Jacques Fleurentin (Président) et Bernard Weniger (Vice-président), du fait de leur proximité géographique, se réunissent (j'y suis invité depuis peu, mais ma contribution reste modeste, on ne compare pas deux ans d'expérience bénévole avec les 25 ans d'expériences professionnelles des membres fondateurs de la SFE !!).

Au sommaire des discussions : la ligne éditoriale de la revue *Ethnopharmacologia*, le programme de notre prochaine session de formation, le thème du prochain colloque (voir les dates à la fin du document)

- ☞ Concernant la revue, une exigence pour délimiter et préciser davantage le sujet du prochain numéro (il doit porter sur l'homéopathie) s'est fait ressentir
- ☞ Le colloque se veut être le reflet de son temps, le thème retenu pour 2013 sera "Aromathérapie et huiles essentielles". Nous nous mettons en quête des intervenants
- ☞ Enfin, la formation évolue elle aussi, elle est prévue la première semaine de septembre 2013. Nous sommes un peu coincés entre les exigences pédagogiques et les attentes des participants. Une semaine pour développer notre sujet allant des sciences humaines à la pharmacie, c'est un peu étriqué. Les étudiants sont pour leur majorité en pharmacie et ils sont peu intéressés par les techniques de labo qu'ils travaillent par ailleurs. Pour les profanes par contre c'est peu accessible. Nous avons donc décidé de mettre ces sujets un peu en retrait et conformément aux exigences étudiantes, et de programmer davantage d'anthropologie. Afin qu'aucune discipline ne soit exclue, nous compléterons les documents pédagogiques et plutôt que multiplier les liasses de papier, nous envisageons de remettre une clef USB à chaque participant. Plus d'échanges avec les participants seront prévus. D'une



Une partie du groupe lors de la visite guidée du Jardin botanique de Nancy



La conférence de Jean-Marie Pelt, le mardi soir



année à l'autre, les différences dans l'enseignement seront spécifiées sur le programme.

A la lecture des fiches d'évaluation remises par les stagiaires il ressort une satisfaction globale. A côté de quelques exigences pratiques (organiser la visite de la ville plus tôt dans la semaine, manger bio !!!... ils souhaitent que soit encore davantage traité le lien entre le micro et le macro, entre la pharmacie et la société – il est vrai que là se situe l'essence de notre discipline.

La promotion 2012 s'est appelée ETHNO-SATIVA (merci de nous l'avoir rappelé Julia !) l'ambiance fut bonne et gaie.

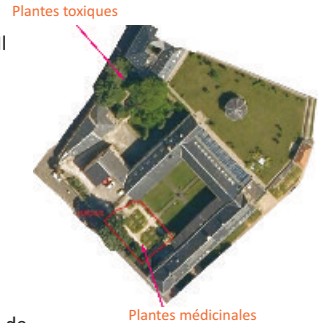
III. Tout près du cloître des Récollets

Nous continuons à développer la sensibilisation du public à nos idées. Il faut reconnaître que le jardin de plantes médicinales du cloître est un outil formidable !! Près de 300 personnes assistent chaque année aux visites guidées assurées par Marianne FOGLIA et moi-même. Notre communication s'améliore, il sied à ce jardin de faire le lien avec l'histoire du cloître, l'histoire des soins. Marianne est intarissable pour parler de l'usage traditionnel des plantes et des représentations qui leurs sont liées.

Outre les conférences assurées par Jacques FLEURENTIN, Marianne propose dorénavant les siennes, à partir de quelques plantes leur histoire et leur usage nous est conté, pour participer s'informer auprès de notre secrétariat.

Mais notre jardin de plantes médicinales, bien qu'exploité dans ses moindres retranchements, fini par être insuffisant pour étancher notre soif de projets. Nous allons proposer à la Mairie de Metz un travail qui consistera à confectionner un petit guide qui expliquera l'utilité des plantes

existantes dans ses espaces verts. En effet, telle plante peut être utilisée à des fins médicinales dans son pays d'origine ou encore son bois être recherché en ébénisterie... bref chaque plante a une histoire et les Messins pourront ainsi se lier à leur environnement par la culture. Notre prochaine cible pourrait être le Jardin des Tanneurs. Mais qu'en est-il de l'espace libéré dans l'enceinte de Bon-Secours ? Pourrions-nous faire des propositions ?



Marianne avec un groupe de visiteurs très attentifs

Pour finir dans le registre de nos activités, nous avons entrepris un travail de réorganisation de notre site internet.



IV. Petites notes

Outre les informations concernant notre fonctionnement, cette Lettre se veut aussi un espace de dialogue entre ses adhérents. Cela peut être tout à fait utile que les chercheurs puissent se lier sur un même sujet d'étude par l'intermédiaire de cet outil. Je pense aussi à ces nombreux stagiaires qui sont passés chez nous et ont porté à notre connaissance leur engagement dans des causes humanitaires, ils pourraient ici les diffuser.

Les contributions commencent à nous parvenir, ainsi nous faisons-nous le relais d'une recherche de solutions pour financer un projet d'étude porté par **Nathalie ALLAIN** :

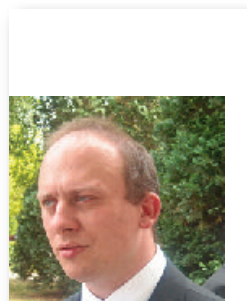
Projet de recherche : *Représentations et usages thérapeutiques d'Artemisia princeps (la moxibustion) au Japon et en Corée du Sud. Dans cette étude comparative, j'étudierai les interactions entre représentations du soin et fabrication des moxas ainsi que l'impact de la délocalisation de la fabrication en Chine, ceci afin de déterminer comment une pratique médicale ancienne s'insère et perdure dans les sociétés asiatiques en pleine mutation.*

(Recherche de financement) Nathalie ALLAIN : shiroyomogi@gmail.com

Et puis vous êtes en droit de savoir qui vous gouverne !! Aujourd'hui la présentation du dernier arrivé au Conseil d'Administration (CA) :

Stéphane FONTANAY

Je suis originaire de la région stéphanoise, j'ai 38 ans et je vis à Nancy. Après m'être intéressé à la paléo-génétique et avoir enseigné les Sciences de la Vie et de la Terre en collèges et lycées, l'appel de la recherche a été le plus fort. En décembre 2005 j'intègre la faculté de Pharmacie de Nancy comme technicien biologiste de recherche. Je commence un doctorat d'université en février 2009. Je deviens assistant ingénieur en techniques biologiques au sein de l'UMR 7565 Université de Lorraine – CNRS en 2011. J'ai soutenu ma thèse de doctorat en Sciences de la Vie et de la Santé le 20 décembre dernier au sein de l'Université de Lorraine. Mon sujet de recherche portait sur l'amélioration de l'hydrosolubilité de métabolites secondaires de plantes : les acides hydroxy pentacycliques triterpénoïques. Ces molécules sont connues, entre autre, pour leurs activités anti-infectieuses et anticancéreuses. Dans l'idéal, cette augmentation de solubilité doit en améliorer le transport dans l'organisme de façon à permettre une utilisation en thérapeutique humaine.



De façon plus générale, mon travail au sein de l'UMR 7565 de l'Université de Lorraine est orienté vers la recherche de nouveaux anti-infectieux (molécules d'origine naturelle ou de synthèse, extraits végétaux...) et de développement de nouvelles stratégies thérapeutiques. Cela se fait par





l'évaluation *in vitro* des activités antibactériennes, antivirales, antifongiques et de la cytotoxicité des nouveaux candidats anti-infectieux. Les modèles utilisés sont choisis en fonction des applications visées : industries pharmaceutique, chimique, santé humaine ou animale. Notre activité se place donc dans un contexte des premières étapes de l'expertise préclinique d'une molécule.

1. Grare M., Fontanay S., Cornil C., Finance C., Duval R.E., Tetrazolium salts for MIC determination in microplates: Why? Which salt to select? How? *J. Microbiol. Methods*, 2008, 75: 156-159. (FI 2.018)
2. Fontanay S., Grare M., Mayer J., Finance C., Duval R.E., Ursolic Acid, Oleanolic Acid and Betulinic Acid: Antibacterial Spectra of Natural Pentacyclic Triterpenoic Acids, *J. Ethnopharmacol.*, 2008, 120: 272-276 (FI 2.466)
3. Geller C., Fontanay S., Finance C., Duval R.E., A new Sephadex-based method for removing microbicidal and cytotoxic residues when testing antiseptics against viruses: Experiments with a human coronavirus as a model, *J. Virol. Methods*, 2009, 159: 217-226 (FI 2.139)
4. Martz F., Peltola R., Fontanay S., Duval R.E., Julkunen-Tiitto R., Stark S., Effect of latitude and altitude on the terpenoid and soluble phenolic composition of juniper (*Juniperus communis*) needles and evaluation of their antibacterial activity in the boreal zone, *J. Agri. Food Chem.*, 2009, 57: 9575-9584 (FI 2.816)
5. Yagi S., Chrétien F., Duval R. E., Fontanay S., Maldini M., Henry M., Chapleur Y., Laurain-Mattar D., Antibacterial activity, cytotoxicity property and chemical constituents of *Hydnora johannis* roots, *S. Afri. J. Bot.*, 2012, 78: 228-234 (FI 1.106)

Pour me contacter :

Stéphane Fontanay

Assistant Ingénieur en techniques biologiques

UMR 7565 (SRSMC) Université de Lorraine - CNRS

Faculté de Pharmacie

5 rue Albert Lebrun, BP 80403, 54001 NANCY Cedex

Tel : 03 83 68 23 69 / stephane.fontanay@univ-lorraine.fr

A bientôt

Denis BOMBARDIER





Formation continue

ETHNOPHARMACOLOGIE APPLIQUÉE

DE LA PLANTE AU MÉDICAMENT

2 - 7 Septembre 2013, Cloître des Récollets, Metz

*avec une Journée colloque
le samedi 7 septembre 2013 sur le thème de l'Aromathérapie*

Les objectifs de la semaine de formation

- Donner des méthodes d'études de terrain pour recenser les savoirs sur les médecines traditionnelles
- Donner des méthodes d'études de laboratoire permettant d'évaluer l'intérêt thérapeutique des plantes médicinales utilisées dans les pharmacopées traditionnelles
- Proposer le développement de médicaments à base de plantes dans un cadre réglementaire
- Réfléchir sur la place des médecines complémentaires dans la santé de demain
- Présenter un cahier des charges pour valoriser les phytomédicaments et les plantes médicinales dans le respect du développement durable

Renseignements et inscriptions

Société Française d'Ethnopharmacologie

1 rue des Récollets - 57000 Metz (France)

Tél : + 33 3 87 74 88 89 / Email : sfe-see@sfr.fr / www.ethnopharmacologia.org



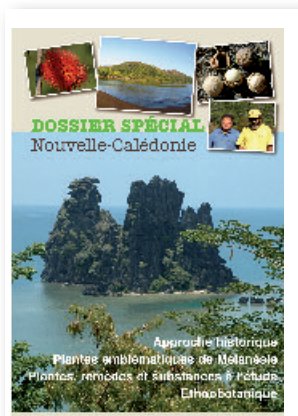
Bulletin d'adhésion et d'abonnement

La Société Française d'Ethnopharmacologie est une association de type "Loi 1901" à but non lucratif, créée en 1986, à l'initiative de chercheurs universitaires, qui vise à recenser les savoirs thérapeutiques traditionnels et promouvoir le développement des médicaments à base de plantes dans les pays du Nord et du Sud.

Société savante, elle comprend aujourd'hui plusieurs centaines de membres, répartis dans une cinquantaine de pays, dont les adhésions financent les frais de fonctionnement et d'édition de la revue.

La gestion de l'association, le secrétariat, l'édition de la revue et des ouvrages scientifiques ainsi que l'organisation des manifestations sont assurés en partie grâce au travail de bénévoles.

La SFE, reconnue comme organisme d'intérêt général, peut recevoir des dons, de particuliers et d'entreprises, ouvrant droit à une réduction fiscale (CGI Articles 200, 200 bis, 238 bis).



✓ Je souhaite adhérer pour	2 ans	1 an
particulier	60 €	35 €
étudiant (- de 30 ans)	28 €	15 €
société (2 ex. de la revue)	180 €	100 €
donateur	305 €	153 €

✓ Je souhaite une facture du montant de l'adhésion

✓ Je souhaite faire un don de..... € (déductible des impôts)
et recevoir un reçu fiscal

Date et signature

Nom Prénom

Adresse de correspondance

.....

CP - Ville

Tél. Email

